

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/06/2024 - 79187 - 1995 B 16631 - 403 201 882 - ARDIAN France

ARDIAN FRANCE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

FINEXSI AUDIT
14, rue de Bassano
75116 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux actionnaires
ARDIAN FRANCE
20, place Vendôme
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARDIAN FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

La valorisation des titres de participation

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme (notes annexes 4 et 5) sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritère. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'utilité des principales lignes du portefeuille.

Le provisionnement des engagements sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (note annexe 8). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et les principaux paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et font l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 25 avril 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FINEXSI AUDIT

 Anna Maslova

Anna Maslova

 Olivier Péronnet

Olivier Péronnet

ARDIAN FRANCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 269 447 Euros

Siège social : 20, place Vendôme - 75001 PARIS

SIREN 403 201 882 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Résultat de l'exercice (bénéfice) :

36 264 304 Euros

**Comptes certifiés conformes
Paris, le 30 mai 2024**



**Le Président du Directoire
Mathias BURGHARDT**

BILAN ACTIF

	Montant Brut	Amortissements	31/12/2023 Net	31/12/2022 Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	251 931	248 860	3 071	7 741
Fonds commercial	802 000		802 000	802 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	28 675 111	20 042 200	8 632 911	11 503 477
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Autres participations	84 610 902	1 041 895	83 569 007	71 129 831
Créances rattachées à des participations	4 000 000		4 000 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	322 613		322 613	291 104
ACTIF IMMOBILISE	118 662 558	21 332 955	97 329 602	83 734 153
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours productions de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 815 218		1 815 218	757 076
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	34 647 074		34 647 074	22 830 524
Autres créances	5 975 267		5 975 267	12 136 313
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	89 554 801		89 554 801	
Disponibilités	41 098 097		41 098 097	123 175 342
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avances	7 313 329		7 313 329	3 552 580
ACTIF CIRCULANT	180 403 785		180 403 785	162 451 834
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	299 066 343	21 332 955	277 733 388	246 185 987

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	269 447	269 447
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	29 952	29 952
Ecarts de réévaluation <i>dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	78 755	78 755
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves règlementées <i>visions pour fluctuation de cours</i>		
Autres réserves <i>l'œuvre originale d'artiste vivant</i>	735 000	735 000
Report à nouveau	87 903 021	80 080 758
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	36 264 304	43 335 378
Acomptes sur dividendes	- 11 702 083	- 27 012 062
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	113 578 397	97 517 228
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	147 509	715 000
Provisions pour charges	33 917 494	29 974 508
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 065 003	30 689 508
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financière: <i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 232 688	24 368 502
Dettes fiscales et sociales	87 871 882	85 038 539
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		171 693
Autres dettes	2 428 155	3 477 348
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avances (4)	4 557 263	4 923 170
DETTES	130 089 988	117 979 251
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	277 733 388	246 185 987

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Export et livraisons	31/12/2023	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	303 005 260	360 712 108	663 717 368	565 439 362
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	303 005 260	360 712 108	663 717 368	565 439 362
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			10 214 186	16 120 149
Autres produits			2 492 578	3 080 049
PRODUITS D'EXPLOITATION			676 424 131	584 639 560
Achats de marchandises [y compris droits de douane]				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			441 439 508	356 280 462
Impôts,Taxes et versements assimilés			10 824 458	9 934 222
Salaires et traitements			109 746 731	102 499 738
Charges sociales			53 413 287	57 132 055
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 800 051	3 417 932
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dostations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			12 397 975	12 320 899
Autres charges			2 659 714	3 681 182
CHARGES D'EXPLOITATION			634 281 725	545 266 490
RESULTAT D'EXPLOITATION			42 142 406	39 373 070
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 984 753	19 466 267
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 305 253	403 918
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 250	517 229
Différences positives de change			394 662	475 648
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements			1 529 615	
PRODUITS FINANCIERS			13 215 532	20 863 063
Dotations financières aux amortissements et provisions			778 337	17 479
Intérêts et charges assimilées			8 048	262 243
Différences négatives de change			1 408 155	578 209
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 194 539	857 931
RESULTAT FINANCIER			11 020 993	20 005 132
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			53 163 400	59 378 201
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				616 496
Produits exceptionnels sur opération en capital			1 694 634	2 203 978
Reprises sur provisions et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 694 634	2 820 474
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			500	16 759
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 578 685	2 857 704
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 579 185	2 874 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL			115 449	- 53 989
Participation des salariés au résultat de l'entreprise (IX)			6 842 996	6 217 902
Impôt sur les bénéfices (X)			10 171 548	9 770 932
TOTAL DES PRODUITS			691 334 297	608 323 096
TOTAL DES CHARGES			655 069 993	564 987 719
BENEFICE OU PERTE			36 264 304	43 335 378

ARDIAN FRANCE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2.	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	5
3.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	5
4.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	6
5.	MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	8
6.	ETAT DES CREANCES	9
7.	CAPITAUX PROPRES	9
8.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10
9.	ETAT DES DETTES	10
10.	PRODUITS A RECEVOIR	10
11.	CHARGES A PAYER.....	10
12.	VENTILATION DE L'IMPOT ET INTEGRATION FISCALE	11
13.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	11
14.	AUTRES INFORMATIONS.....	11
15.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	12
16.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	12

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes généraux édités par le Plan Comptable (notamment les règlements ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 et ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au PCG concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs et homologué par arrêté le 8 octobre 2018).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

NATURE	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	10 ans	Linéaire
Installations, agencements	4 à 10 ans	Linéaire

En l'absence d'immobilisations corporelles dont la décomposition serait significative (notamment des constructions), l'application des règlements CRC 2004-06 sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC 2002-10 sur les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs est restée sans impact sur les états financiers.

■ PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de sa détention durable par la société.

■ CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

■ DISPONIBILITES

Les disponibilités en euros sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les disponibilités en devises existant à la date de clôture de l'exercice sont converties en euros sur la base du dernier cours de change au comptant. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considérations les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

- ENGAGEMENTS SOCIAUX

Depuis le 1er janvier 2014, ARDIAN France comptabilise les écarts actuariels relatifs aux engagements retraite selon la méthode du corridor. Cette dernière consiste à amortir les pertes et gains actuariels excédant 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés.

- RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels par leur nature.



2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Pendant l'année 2023, l'économie mondiale est restée en proie aux difficultés liées à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêts directeurs des banques centrales. Par ailleurs, l'aggravation des tensions géopolitiques dans le monde est un élément qui vient bousculer l'équilibre mondial. Face à ces incertitudes, les marchés financiers envisagent la possibilité d'une baisse des taux d'intérêt directeurs en 2024, dans l'espoir de soutenir la croissance économique et de renforcer la confiance des marchés.

Dans ce contexte et dans la continuité de 2022, les équipes du Groupe ARDIAN ont travaillé en relation étroite avec les sociétés en portefeuilles des fonds ARDIAN, pour les accompagner au mieux en permettant ainsi aux équipes dirigeantes d'avoir le soutien nécessaire pour :

- accélérer la transformation digitale afin d'améliorer l'efficacité et la résilience face à l'incertitude économique ;
- gérer au mieux leurs problématiques de liquidités (tirage des lignes de financements disponibles, prévisions de cashflow et mise en place de scénarii alternatifs, discussions avec les banques afin d'alléger leurs obligations dues au titre des documentations bancaires, etc.) ;
- analyser et mettre en œuvre les réductions nécessaires de coûts.

En 2023, les équipes du Groupe ARDIAN ont été très actives et ont montré leur résilience sur le marché des levées de fonds.

L'année a notamment été marquée par la poursuite des levées de fonds sur les activités Co-Investment et Growth et le lancement des levées de fonds sur les activités Infrastructure, Expansion et Real Estate.

Au cours de l'année 2023, la société a ouvert deux succursales l'une aux Pays-Bas (Amsterdam) et enregistrée le 14 juillet 2023 et l'autre en Suède (Stockholm) et enregistrée le 31 juillet 2023. Ces succursales sont opérationnelles depuis le 1^{er} octobre 2023 permettant en particulier de mener une activité de commercialisation des fonds gérés par la Société dans ces pays.

A ce titre, les succursales bénéficient de l'autorisation de l'Autorité des Marchés Financiers, délivrée après notification des deux régulateurs locaux.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.



4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETE	Valeur Brute (en EUR)	Valeur Nette (en EUR)	%	Résultat en K EUR	Chiffre d'affaires K EUR	Capitaux Propres en K EUR	Date
AXA CDPQ CO-INVESTMENT FUND	39 060	0	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO V MANAGEMENT	20 000	20 000	NA	NA	NA	NA	NA
SLP ARDIAN CO-INVESTMENT FUND V EURO FEEDER	69	69	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO-INVESTMENT FUND V ALBATROS	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO-INVESTMENT FUND V ORSAY	103	103	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO INVEST PE DESJARDINS	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
AXA CDP TDF FCPR	25 459	0	NA	NA	NA	NA	NA
AXA TDF FCPR	38 143	0	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN PGGM CO -INVEST II	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO 5 NORTH AMERICA	6 552 376	6 552 376	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO-INVESTMENT FUND VI EUROPE	96	96	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO-INVESTMENT FUND VI GLOBAL	88	88	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN HB MANAGEMENT	20 000	20 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN HB 1 USD	75	75	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN HB 2 USD	93	93	NA	NA	NA	NA	NA
SCI SYMPHORIEN	713	713	NA	NA	NA	NA	NA
BIOAM B	81 000	0	NA	NA	NA	NA	NA
EXPANSION I	153 667	77 995	NA	NA	NA	NA	NA
EXPANSION IV MANAGEMENT	200 000	200 000	NA	NA	NA	NA	NA
Expansion V Management	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V	12 513 070	12 513 070	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V LUB CO INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V OAK CO INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V SABA CO INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V MISTRAL	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION FUND V APOLLON CO-INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
LBO VI MANAGEMENT	20 000	20 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT VII MANAGEMENT	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN LBO FUND VI SURREY CO-INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN LBO FUND VI PII CO-INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII B	93	93	NA	NA	NA	NA	NA
ABF VII 1	84	84	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII ADELE CO-INVEST	112	112	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII PIII CO-INVEST	112	112	NA	NA	NA	NA	NA
ABF VII New Jersey	142 607	142 607	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII MISTRAL CO INVEST	21	21	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII ADONIS CO INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII BALZAR CO INVEST SLP	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN BUYOUT FUND VII A SLP	10 881 840	10 881 840	NA	NA	NA	NA	NA
SLP ARDIAN LBO FUND VI B	29	29	NA	NA	NA	NA	NA
SLP ARDIAN LBO FUND VI P Co-Invest	12	12	NA	NA	NA	NA	NA
SLP ARDIAN LBO VI CO-INVEST	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
SLP ARDIAN LBO VI CO-INVEST II	12	12	NA	NA	NA	NA	NA
SLP ARDIAN LBO VI CDPQ CO-INVEST	26	26	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION V BUCK CO-INV EUR	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN EXPANSION V CATMAN CO-INV EUR	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
EXPANSION VI MANAGEMENT	20 000	20 000	NA	NA	NA	NA	NA
AEC 14	10 050	10 050	NA	NA	NA	NA	NA

SOCIETE	Valeur Brute (en EUR)	Valeur Nette (en EUR)	%	Résultat en K EUR	Chiffre d'affaires K EUR	Capitaux Propres en K EUR	Date
AEC 15	10 150	10 150	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN ENTREPRENEURS & CROISSANCE 2016	23 015	23 015	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN ENTREPRENEURS & CROISSANCE 2017	14 210	14 210	NA	NA	NA	NA	NA
AEC 18	12 910	12 910	NA	NA	NA	NA	NA
AEC 19	11 600	11 600	NA	NA	NA	NA	NA
AEC 20	12 040	12 040	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN GROWTH II	895 344	895 344	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN GROWTH III Management	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN GROWTH III	95	95	NA	NA	NA	NA	NA
BOOSTER FUND BY ARDIAN AND EIGHT ADVISORY	240 501	221 850	NA	NA	NA	NA	NA
BOOSTER FUND MANAGEMENT	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
AXA MEZZANINE 2	13 350	13 350	NA	1 036	473	27 481	31-déc.-22
MD MEZZANINE SA SICAR C1	3 120	3 120	NA	12	0	0	31-déc.-22
MD MEZZANINE SA SICAR C2	13 250	13 250	NA	-249	0	0	31-déc.-22
MD MEZZANINE SA SICAR C3	13 410	13 410	NA	9 365	0	0	31-déc.-22
ARDIAN Suravenir Private Debt SAS	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
MD Private Debt C4 SASU	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN PRIVATE DEBT V SCS SICAV RAIF	1	1	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN PRIVATE DEBT V (GBP) SCS SICAV RAIF	1	1	NA	NA	NA	NA	NA
AXA ALTERNATIVE FINANCING FCP	21 000	21 000	NA	NA	NA	NA	NA
AXA FRANCE INVESTISSEMENT	10 000	0	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN Infrastructure Fund V	31 226 720	31 226 720	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN AMERICAS INFRASTRUCTURE FUND IV SCS	2 172 489	2 172 489	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN AMERICAS INFRASTRUCTURE FUND V SCS SI	2 258 428	1 953 822	NA	NA	NA	NA	NA
AIDF MANAGEMENT	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
VOLCOM CAPITAL REAL ESTATE II	3 411 737	2 977 910	NA	NA	NA	NA	NA
VOLCOM CAPITAL REAL ESTATE IV	3 840 572	3 840 572	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN REAL ESTATE EUROPEAN FUND II	1 664 857	1 664 857	NA	NA	NA	NA	NA
ARED Management	100 000	100 000	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN REAL ESTATE DEBT FUND	200	200	NA	NA	NA	NA	NA
AXA SUN LIFE PRIVATE EQUITY LP	72	72	NA	NA	NA	NA	NA
SOUVERAIN PE SA	26 355	10 877	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN PRIMARY FRR CI France SAS	20 000	20 000	NA	NA	NA	NA	NA
ASL CARAVEL LP	75	75	NA	NA	NA	NA	NA
ASL SCHOONER LP	75	75	NA	NA	NA	NA	NA
ASL MAINSAIL LP	75	75	NA	NA	NA	NA	NA
ASL SLAS XEBEC LP	75	75	NA	NA	NA	NA	NA
ASL CLIPPER LP	75	75	NA	NA	NA	NA	NA
ASL TOPSAIL LP	74	74	NA	NA	NA	NA	NA
AXA TRIREME LP	70	70	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN MULTI STRATEGIES FCPR	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN AS MANAGEMENT	20 000	20 000	NA	NA	NA	NA	NA
FCPR CNP PEPS II	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
SLP RUSSEL PE	100	100	NA	NA	NA	NA	NA
AREFV	1	1	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN GERMANY	29 000	29 000	100%	3 792	36 710	6 818	31-déc.-22
TOTAL	84 610 902	83 569 007					

5. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

■ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEUR BRUTE	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Logiciels	2 190 079		1 938 148	251 931
Droit au bail	802 000			802 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 992 079	0	1 938 148	1 053 931

AMORTISSEMENT	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Amortissement des logiciels	2 182 338	4 670	1 938 148	248 860
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 182 338	4 670	1 938 148	248 860

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEUR BRUTE	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Aménagements, agencements	19 586 548	302 430		19 888 978
Matériel de transport	168 670		102 494	66 176
Matériel de bureau	1 406 344	351 181	1 779	1 755 746
Matériel informatique	5 462 704	122 333	2 191 560	3 393 477
Matériel téléphonique	685 669	135 294	102 431	718 532
Mobilier	2 836 435	15 768		2 852 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 146 370	927 007	2 398 265	28 675 111

AMORTISSEMENT	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Amortissement des aménagements, agencements	12 061 953	2 552 808		14 614 761
Amortissement du matériel de transport	167 715	478	102 494	65 698
Amortissement du matériel de bureau	509 496	320 770	1 779	828 487
Amortissement du matériel informatique	4 029 463	614 528	2 190 601	2 453 390
Amortissement matériel téléphonique	259 946	129 915	101 149	288 713
Amortissement du mobilier	1 614 321	176 831		1 791 152
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 642 893	3 795 330	2 396 023	20 042 200

■ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

VALEUR BRUTE	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titres de participation	71 394 639	14 792 706	1 576 442	84 610 902
Créances rattachées à des participations	0	4 000 000		4 000 000
Autres Immobilisations financières	291 104	31 509		322 613
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 685 743	18 824 215	1 576 442	88 933 515

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Valeur Brute des immobilisations financières	71 685 743	18 824 215	1 576 442	88 933 515
Dépréciation des immobilisations financières	(264 808)	(778 337)	(1 250)	(1 041 895)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 420 935	18 045 878	1 575 192	87 891 620

6. ETAT DES CREANCES

	TOTAL	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes fournisseurs	1 815 218	1 815 218	
Créances clients	34 647 074	34 647 074	
<i>Dont factures à établir</i>	<i>21 982 329</i>	<i>21 982 329</i>	
Autres créances	5 975 267	5 975 267	
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	<i>152 225</i>	<i>152 225</i>	
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	<i>6 836</i>	<i>6 836</i>	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	<i>95 719</i>	<i>95 719</i>	
<i>Etat et collectivité – TVA et autres taxes</i>	<i>2 220 872</i>	<i>2 220 872</i>	
<i>Autres débiteurs divers</i>	<i>3 499 615</i>	<i>3 499 615</i>	
Charges constatées d'avance (1)	7 313 329	7 208 643	104 686
TOTAL DES CREANCES	49 750 888	49 646 202	104 686

(1) Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de location de licence.

7. CAPITAUX PROPRES

▪ CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2023, le capital social s'élève à 269 447 €, soit 269 447 actions de 1 € de nominal.

▪ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Acomptes sur dividendes versés	Résultat de l'exercice 2023	31/12/2023
Capital social	269 447				269 447
Prime d'émission	11 434				11 434
Prime d'apport	18 519				18 519
Réserve légale	78 755				78 755
Autres réserves	735 000				735 000
Report à nouveau	80 080 758	7 822 263			87 903 021
Acomptes sur dividendes	(27 012 062)	35 513 115	(20 203 136)		(11 702 083)
Bénéfice de l'exercice	43 335 378	(43 335 378)		36 264 304	36 264 304
TOTAL	97 517 228	0	(20 203 136)	36 264 304	113 578 397

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2022 d'un montant de 43 335 378€ a été affecté comme suit :

- Dividendes 35 513 115 €
- Report à nouveau 7 822 263 €

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provision pour engagements sociaux	13 360 544	1 351 375	329 240	14 382 679
Provisions liées au personnel	17 328 963	8 219 388	8 693 240	16 855 112
Provision pour actions gratuites (1)	0	2 827 212	0	2 827 212
	30 689 508	12 397 975	9 022 480	34 065 003

- (1) Cette provision correspond à la charge de refacturation par ARDIAN Holding des actions ARDIAN Holding rachetées pour les salariés d'ARDIAN France bénéficiaires du plan d'actions gratuites ARDIAN Holding n°8 attribué au 02/01/2023 et dont l'attribution définitive interviendra en avril 2027.

9. ETAT DES DETTES

	TOTAL	< 1 an	> 1 an
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 232 688	35 232 688	
Dettes fiscales et sociales	87 871 882	87 871 882	
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	<i>51 754 771</i>	<i>51 754 771</i>	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	<i>31 876 237</i>	<i>31 876 237</i>	
<i>Etat et collectivités - TVA</i>	<i>15 006</i>	<i>15 006</i>	
<i>Autres Impôts et taxes</i>	<i>4 225 869</i>	<i>4 225 869</i>	
Dettes diverses	2 428 155	2 428 155	
<i>Autres dettes</i>	<i>2 428 155</i>	<i>2 428 155</i>	
Produits constatés d'avance (1)	4 557 263	1 137 984	3 419 279
TOTAL DES DETTES	130 089 988	126 670 709	3 419 279

- (1) Les produits constatés d'avance sont principalement liés à l'étalement de franchises de loyers.

10. PRODUITS A RECEVOIR

Nature	TOTAL
Clients - Factures à établir	21 982 329
Fournisseurs - Avoir à recevoir	129 605
Intégration fiscale	2 282 494
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	24 394 428

11. CHARGES A PAYER

Nature	TOTAL
Fournisseurs - Factures non parvenues	34 906 595
Dettes fiscales et sociales	76 064 928
TOTAL DES CHARGES A PAYER	110 971 524

12. VENTILATION DE L'IMPOT ET INTEGRATION FISCALE

ARDIAN France est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2014 au niveau d'ARDIAN Holding.

La contribution d'ARDIAN France à la dette d'impôt sur les sociétés du Groupe est égale à l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Résultat avant impôt	46 435 852 €
Impôt au taux de droit commun	- 12 052 043 €
Réductions et crédits d'impôt	<u>1 880 495 €</u>
Résultat après impôt	36 264 304 €

Il n'a été constitué aucune provision susceptible d'accroître la dette future d'impôt. L'allègement futur d'impôt est supérieur à 13 millions d'euros.

13. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2023 s'élève à 115 449 €.

14. AUTRES INFORMATIONS

▪ NOM DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société ARDIAN France est consolidée au niveau de la société ARDIAN Holding.

▪ EFFECTIF MOYEN EN 2023

488,05 salariés cadres et 27,93 salariés non cadres.

▪ PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées du groupe concernent principalement l'intégration fiscale et des commissions de conseil et de services rendus ou reçus par ARDIAN France, ces dernières sont réalisées à des conditions normales.

15. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'année 2023 est ventilé comme suit :

France	303 005 260 €
Export	360 712 108 €
Total	663 717 368 €

16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

■ ENGAGEMENTS SUR TITRES DE PARTICIPATION

				ENGAGEMENT HORS BILAN	
Entités	Nombre de parts	Catégorie des parts	Montant souscrit en devises	Montant non libéré au 31/12/2023 en devises	Montant non libéré au 31/12/2023 en euros
ABF VII New Jersey	1 501	Parts prioritaires A	150 100 €	7 493 €	7 493 €
ARDIAN Américas Infrastructure Fund IV	2 255 052	Parts prioritaires A	2 805 623 \$	303 832 \$	274 961 €
ARDIAN Américas Infrastructure Fund V	1 266 799	Parts prioritaires A	11 336 841 \$	8 996 748 \$	8 141 853 €
ARDIAN Buyout Fund VII A SLP	150 000	Parts prioritaires A	15 000 000 €	4 415 315 €	4 415 315 €
ARDIAN Co-Investment Fund IV Europe	3 265	Parts prioritaires A	326 500 €	37 578 €	37 578 €
ARDIAN Co-Investment Fund IV North America	5 401	Parts prioritaires A	540 100 \$	18 921 \$	17 123 €
ARDIAN Co-Investment Fund V Europe	73 361	Parts prioritaires A	7 336 100 €	279 370 €	279 370 €
ARDIAN Co-Investment Fund V North America	86 975	Parts prioritaires A	8 697 500 \$	335 793 \$	303 885 €
ARDIAN Croissance	1 671	Parts prioritaires A	167 100 €	16 626 €	16 626 €
ARDIAN Croissance	525	Parts ordinaires B	52 500 €	5 224 €	5 224 €
ARDIAN Expansion V	150 000	Parts prioritaires A	15 000 000 €	2 485 566 €	2 485 566 €
ARDIAN Growth II	20 000	Parts prioritaires A	2 000 000 €	277 337 €	277 337 €
ARDIAN Infrastructure V	2 899 624	Parts prioritaires A	39 830 000 €	7 527 870 €	7 527 870 €
ARDIAN Real Estate European Fund II	1 454 230	Parts prioritaires A	3 000 000 €	1 267 788 €	1 267 788 €
Booster Fund by Ardian and Eight Advisory	7 500	Parts prioritaires A	750 000 €	509 499 €	509 499 €
VOLCOM CAPITAL REAL ESTATE II	7 489 715	Parts E	10 000 000 €	2 505 928 €	2 505 928 €
VOLCOM CAPITAL REAL ESTATE IV	5 335 202	Parts E	7 000 000 €	2 603 637 €	2 603 637 €
TOTAL					30 677 054 €

■ ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les engagements hors bilan relatifs aux plans de rémunérations différées (« Deferred Incentive Plan ») s'élèvent au 31 décembre 2023 à 9 553 461€.

Les engagements hors bilan relatifs aux modifications d'hypothèses actuarielles sur les provisions pour engagements sociaux (taux d'actualisation, modification de régime...) restant à amortir au 31 décembre 2023 s'élèvent à 347 054 € (gain actuariel).

- GARANTIES BANCAIRES

ARDIAN France a consenti, entre 2013 et 2018, à Natixis Wealth Management (anciennement dénommé Banque Privé 1818) des garanties autonomes à première demande pour un montant total de 824 400€.

ARDIAN France a aussi consenti en 2018 à Crédit Agricole Ile de France des garanties autonomes à première demande pour un montant total de 3 384 000€.

Au 31/12/2023, ARDIAN France a obtenu de la BNP des cautionnements solidaires vis-à-vis des bailleurs pour ses locaux dont le montant total s'élève à 3 234 846,26 € après prise en compte de l'indexation du loyer sur les montants cautionnés. Un cautionnement à hauteur de 598 761,41€ (Vendôme 2) expirera le 22/07/2026, un cautionnement à hauteur de 473 823,99€ (Vendôme 4) expirera le 31/03/2026, un cautionnement à hauteur de 1 696 796,70€ (Vendôme 3) expirera le 31/03/2029 et deux cautionnements pour un montant total de 465 464,16€ (Vendôme 1) expireront le 31/03/2030.

ARDIAN France a versé auprès du bailleur (LYS VENDOME) un dépôt de garantie à hauteur de 131 806,63€ (Vendôme 5) pour toute la durée du bail, à savoir jusqu'au 14 octobre 2031.



ARDIAN France

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2023
à l'Assemblée Générale Annuelle

ARDIAN France
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20, place Vendôme - 75001 PARIS
403 201 882 R.C.S. PARIS

Chers Actionnaires,

Le rapport que nous vous présentons aujourd'hui a pour objet de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission durant l'exercice 2023, conformément à l'article L. 225-68, alinéa 6, du Code de commerce.



1. CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été autorisée par le Conseil de Surveillance lors de l'exercice 2023.

Par ailleurs, nous vous informons que trois conventions ont poursuivi leurs effets lors de l'exercice :

- une convention réglementée renouvelable par tacite reconduction conclue et autorisée antérieurement à l'exercice écoulé,
- une convention réglementée à durée indéterminée, conclue et autorisée antérieurement à l'exercice écoulé, et
- une convention réglementée à durée déterminée conclue et autorisée antérieurement à l'exercice écoulé.

Ces trois conventions, conclues et autorisées antérieurement à l'exercice écoulé, sont décrites par vos Commissaires aux Comptes dans leur rapport spécial.

2. DELEGATIONS ACCORDEES AU DIRECTOIRE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucune délégation n'a été accordée par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

3. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 alinéa 1 du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux, est jointe au présent rapport (**Annexe 1**).

~

4. OBSERVATION SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE ET SUR LES COMPTES ANNUELS

Au cours de l'exercice 2023, votre Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois.

Nous vous rappelons qu'en fin d'exercice 2023, votre Conseil de Surveillance était composé de :

- > M. Patrick THOMAS ;
- > M. Bernard GOURY ;
- > Mme Caroline RUELLAN ; et
- > Mme Catherine BARTHE.

Outre l'examen des comptes annuels, le Conseil de Surveillance est informé de l'activité d'ARDIAN France et de ses perspectives. A ce titre, le Conseil de Surveillance reçoit le rapport trimestriel établi par le Directoire portant sur l'activité de la Société chaque trimestre.

En février 2023, l'accompagnement digital des sociétés en portefeuille de la Société a été présenté à votre Conseil de Surveillance. En outre, l'activité *Private Wealth Solutions* a également été présentée à votre Conseil de Surveillance en avril 2023. En milieu d'année, l'équipe *Public Affairs* est intervenue auprès des membres du Conseil de Surveillance pour présenter leur équipe et leur mission au sein de la Société. Enfin, les relations et partenariats dans le milieu bancaire ont fait l'objet d'une présentation générale au cours du dernier trimestre 2023.

Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale Annuelle, le Conseil de Surveillance a, par ailleurs, examiné le rapport de gestion du Directoire et a arrêté son rapport aux actionnaires.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Au titre des comptes et des résultats de l'exercice écoulé que nous avons examinés, aucune irrégularité ou inexactitude n'a été relevée dans les comptes sociaux de la Société. Nous vous rappelons que :

- > le total du bilan s'élève à environ 278 millions d'euros,
- > le chiffre d'affaires s'élève à environ 664 millions d'euros, et
- > le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 36,3 millions d'euros.

Nous n'avons aucune observation à formuler sur le rapport de gestion du Directoire, ni sur les comptes sociaux de la Société de l'exercice écoulé. Nous émettons un avis favorable à l'approbation des comptes.

Nous vous proposons également d'approuver l'affectation du résultat, telle qu'elle figure dans le projet des résolutions, qui prévoit la distribution d'un dividende unitaire de 89,46 euros par action, ayant été réalisée par trois acomptes sur dividendes décidés par le Directoire lors de ses séances du 13 juillet 2023, du 17 novembre 2023 et du 26 janvier 2024.

La principale autre résolution inscrite à l'ordre du jour porte sur la détermination des jetons de présence du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2024.

Ces résolutions n'appellent pas d'observation de notre part ; nous vous invitons donc à les approuver.

Fait à Paris, le 25 avril 2024.


Le Conseil de Surveillance,
 représenté par son Président,
 M. Patrick THOMAS

5. ANNEXES

ANNEXE 1: LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

1.1 LISTES DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

M. Mathias BURGHARDT

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
ACE Treasury SAS	SAS	France	Président
ACE II Treasury SAS	SAS	France	Président
Amerinfra Investments SA	SA	Luxembourg	Member of the Board of Directors
ARDIAN	Succursale	Suède	Branch Manager
ARDIAN, filial	Succursale	Pays-Bas	Managing Director
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Président du Directoire
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Membre du Directoire
ARDIAN Holding	SAS	France	Directeur Général Délégué
ARDIAN Infrastructure III SA	SA	Luxembourg	Member of the Board of Directors
ARDIAN Italy S.r.l.	S.r.l.	Italie	Chairman of the Board of Directors
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Supervisory Committee
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of AAIF IV
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of AAIF V
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of AAIF V Lux
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of Texas
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of NM PERA
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of Indiana
AXA Infrastructure Investissement	SAS	France	Président, membre du Conseil de Direction et du Comité de Coordination
B d'Authie	SAS	France	Président
Hy24	SAS	France	Président du Comité de Pilotage
Nuova Argo Finanziaria	S.p.A.	Italie	Vice-Chairman of the Board of Directors
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
ARDIAN Americas Infrastructure IV	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers
ARDIAN Americas Infrastructure V	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Directeur Général
ARDIAN Infrastructure IV S.à.r.l.	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers
ARDIAN Infrastructure V S.à.r.l	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers

M. François JERPHAGNON

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
AE IV-B Treasury SAS	SAS	France	Président
AE V Treasury SAS	SAS	France	Président
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Directeur Général
ARDIAN Germany	GmbH	Allemagne	Member of the Supervisory Board
ARDIAN US LLC	LLC	Etats-Unis	Member of the Supervisory Committee
Expansion IV Management	SASU	France	Président
Expansion V Management	SASU	France	Président
Expansion VI Management	SASU	France	Président
Lullyco	SAS	France	Membre du Comité Stratégique et Financier
Moderato Vivace	Société civile	France	Gérant
Technology & Strategy	SAS	France	Censeur au Conseil de Surveillance
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
Néant			

M. Thibault BASQUIN

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
Advancion Corporation	LLC	Delaware	Director
ARDIAN Americas Infrastructure V GP	LLC	Delaware	Manager
ARDIAN Americas IV GP	LLC	Delaware	Manager
ARDIAN Canada Inc.	Inc.	Canada	Administrateur
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Membre du Directoire
ARDIAN Limited	Ltd	Emirats Arabes Unis	Member of the Supervisory Board
ARDIAN T Co-Invest GP	LLC	Delaware	Manager
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Executive Board
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of AAIF V Lux
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of AAIF IV
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of Texas
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of Indiana
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of NM PERA
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Investment Committee of AAIF V
ARDIAN US LLC	LLC	Delaware	Member of the Fund Committee of ANAF II
Cérélia Group Holding	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
FFP Group Holdings II	LLC	Etats-Unis	Director
French Institute - Alliance Française	Not-for-profit organization	Etats-Unis	Member of the Board of Trustees
Kobe HoldCo LLC	LLC	Delaware	Director
Kobe US Aggregator LLC	LLC	Delaware	Director
Mass Ascension GP	LLC	Delaware	Manager
Shield Group Holdings	LP	Etats-Unis	Director
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
Syrna GP S.à r.l.	S.à r.l.	Luxembourg	Member of the Board of Managers

Mme Stéphanie BENSIMON

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
ARDIAN France	SA	France	Membre du Directoire
ARDIAN Germany	GmbH	Allemagne	Member of the Supervisory Board
ARDIAN Real Estate GP	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers
ARDIAN Real Estate II GP	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers
ARDIAN Real Estate III GP	S.à r.l	Luxembourg	Member of the Board of Managers
AREEF I - SICAF	S.p.A.	Italy	Member of the Board of Directors
AREEF II - SICAF	S.p.A.	Italy	Member of the Board of Directors
AREEF II Palio - SICAF	S.p.A.	Italy	Member of the Board of Directors
AREEFNAP1	SAS	France	Président
AREEFNAP1	SAS	France	Membre du Comité Stratégique
AREEFRIO1.SAS	SAS	France	Président
AREEFRIO1.SAS	SAS	France	Membre du Comité Stratégique
Francisfirst JV SAS	SAS	France	Président
Francisfirst2 SAS	SAS	France	Président
KARA TopCo	SAS	France	Président
Mercialys	SA	France	Administrateur
Mercialys	SA	France	Président du Comité d'Audit, des Risques et du Développement Durable
Mercialys	SA	France	Membre du Comité de la Stratégie et de la Transformation
Poste Immo	SA	France	Administrateur
Poste Immo	SA	France	Président du Comité Stratégique
Poste Immo	SA	France	Membre du Comité d'Audit
RamREF 2 SAS	SAS	France	Président
RamREF 2 SAS	SAS	France	Membre du Comité Stratégique
SCI Vesta S18	SCI	France	Gérant
SCI Vesta Real Estate 4	SCI	France	Gérant
R4	SCI	France	Gérant
SCI Charlotte	SCI	France	Gérant
SCI Tamara	SCI	France	Gérant
La Galaxie	SCI	France	Gérant
ORYOM17H3	SNC	France	Gérant
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
Néant			

Mme Marion CALCINE

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
Mila ehf.	ehf	Islande	Member of the Board of Directors
Sunstone III	hf	Islande	Director
Sunstone IV	hf	Islande	Director
SC Rozo	SC	France	Gérant
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
3New	S.r.l.	Italie	Member of the Board of Directors
AB855 (fusion avec Mila ehf.)	hf	Islande	Director

1.2 LISTES DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Patrick THOMAS

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Président du Conseil de Surveillance
ARDIAN Holding	SAS	France	Président du Comité de Surveillance
ARDIAN Holding	SAS	France	Président du Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations
ARDIAN Holding	SAS	France	Président du Comité des Investissements
Laurent-Perrier	SA à D/CS	France	Président du Conseil de Surveillance
Massilly Holding	SAS	France	Vice-Président du Conseil de Surveillance
MycoWorks, Inc.	Corporation	Delaware	Administrateur
Richemont	SA	Suisse	Administrateur
Teleperformance SE	SE	France	Administrateur référent
Verdi Consulting	SASU	France	Président
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
Shang-Xia Trading	Ltd	Chine	Administrateur

M. Bernard GOURY

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Vice-Président du Conseil de Surveillance
U I GESTION SA	SA à D/CS	France	Membre du Conseil de Surveillance
TOURISM INVEST SAS	SAS	France	Administrateur
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
Néant			

Mme Catherine BARTHE

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Membre du Conseil de Surveillance
Alma Capital	SARL	France	Membre du Comité Stratégique
CIC	SA	France	Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel au Conseil d'Administration
Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Fondation	France	Membre du Comité Exécutif
La Française	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
Crédit Mutuel Impact	SA	France	Membre du Conseil de Surveillance
ISALT - Investissements Stratégiques en Actions Long Terme	SAS	France	Membre du Comité Stratégique
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
Néant			

Mme Caroline RUELLAN

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU 31 DECEMBRE 2023			
ARDIAN France	SA à D/CS	France	Membre du Conseil de Surveillance
Autorité des Marchés Financiers	Autorité publique indépendante	France	Membre de la Commission consultative Epargnants
SONJ Conseil	SAS	France	Présidente
Teck for Future SAS	SAS	France	Présidente
Cercle des Administrateurs (CdA)	Association	France	Présidente du Conseil d'Administration
Association de Défense des Actionnaires Minoritaires (ADAM)	Association	France	Membre du Conseil d'Administration
MANDATS ET FONCTIONS AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE 2023			
ATOS SE	Société Européenne	France	Membre du Conseil d'Administration

ARDIAN France

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20, place Vendôme - 75001 Paris
403 201 882 R.C.S. PARIS

8068

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MAI 2024**

[.../...]

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels que ces comptes ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 36 264 304 euros.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant de 336 756 euros, et l'impôt supporté en raison desdites dépenses qui s'élève à 86 984 euros.

Elle approuve également la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen de ces comptes et rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et du rapport du Conseil de Surveillance, constate que :

- le bénéfice de l'exercice s'élève à : 36 264 304 euros
- le report à nouveau avant affectation du résultat 2023 s'élève à : 87 903 021 euros

Soit un montant disponible pour l'affectation du résultat qui s'élève à : 124 167 325 euros

Et décide, en conséquence, sur proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2023 de la manière suivante :

- à titre de dividendes, pour la somme de : 24 104 728,62 euros
- au compte « Report à nouveau », pour la somme de : 100 062 596,38 euros

Suite à cette affectation, le compte « Report à nouveau » sera porté de 87 903 021 euros à 100 062 596,38 euros.

Le dividende unitaire est donc de 89,46 euros pour chacune des 269 447 actions ayant droit à dividendes sur les 269 447 actions composant le capital social de la Société.

Il est rappelé que, compte tenu des acomptes sur dividendes d'un montant global de 24 104 728,62 euros qui ont été versés au titre de l'exercice 2023, aucun autre dividende au titre de l'exercice 2023 n'est à verser aux actionnaires.

Ce dividende, qui a donné lieu, en totalité aux paiements des acomptes susvisés, est soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. En cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ce dividende, qui a donné lieu, en totalité aux paiements des acomptes susvisés, est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158. 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé, en outre, que les distributions faites au titre des trois exercices précédents ont été respectivement :

Exercice clos le	Dividende distribué par action	Total des dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2020	44,54 euros	12 001 169,38 euros	12 001 169,38 euros	0 euro
	29,70 euros	8 002 575,90 euros	8 002 575,90 euros	0 euro
	47,00 euros	12 664 009,00 euros	12 664 009,00 euros	0 euro
31/12/2021	100,21 euros	27 001 283,87 euros	27 001 283,87 euros	0 euro
	25,98 euros	7 000 233,06 euros	7 000 233,06 euros	0 euro
	24,50 euros	6 601 451,50 euros	6 601 451,50 euros	0 euro
31/12/2022	52,00 euros	14 011 244,00 euros	14 011 244,00 euros	0 euro
	48,25 euros	13 000 817,75 euros	13 000 817,75 euros	0 euro
	31,55 euros	8 501 052,85 euros	8 501 052,85 euros	0 euro

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[.../...]

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, délègue tous pouvoirs à Lextenso, La Grande Arche La Défense – Paroi Nord, 1 Parvis de la Défense - 92044 Paris – La Défense Cedex, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
A Paris, le 30 mai 2024


Monsieur Mathias BURCHARDT
Président du Directoire